

La faculté de droit et de science politique

Jean-Philippe Agresti - Doyen

Héritière de 600 ans d'histoire, la faculté de droit et de science politique, composante d'Aix-Marseille Université, accueille près de 11 000 étudiants, répartis sur trois sites : Aix-en-Provence, Marseille et Arles. C'est un acteur majeur de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Son excellence dans les domaines de l'enseignement comme de la recherche en font une des facultés les plus reconnues non seulement en France mais aussi à l'échelle européenne et internationale.

Elle participe activement à l'attractivité du territoire et à la formation des collaborateurs actuels ou en devenir des entreprises. Elle offre en effet un panel complet de formations à caractère professionnel couvrant toutes les branches du droit et tous les secteurs d'activités des entreprises (droit des affaires, droit du travail, contrats, banque, assurance, finance, comptabilité, fiscalité, commerce international, consommation et distribution, concurrence, ingénierie des sociétés, propriétés intellectuelles, médias et nouvelles technologies, transports et logistique, énergies, sport, urbanisme, constructions, immobilier, environnement, sécurité et qualité de l'entreprise, santé, etc.).

Le fonctionnement de ces formations représente un coût considérable. Le soutien des entreprises est ainsi indispensable au maintien de l'excellence de nos formations et représente un des leviers de nos capacités d'innovation. La taxe d'apprentissage sert justement à financer les formations à caractère professionnel en France.

En choisissant d'affecter tout ou partie de votre taxe d'apprentissage aux formations de la Faculté de droit d'Aix-Marseille Université, vous l'aidez à améliorer la qualité de ses formations et leur adéquation avec le monde de l'entreprise.

« 1 euro investi dans l'enseignement supérieur c'est 4 euros de retombées pour l'économie du territoire ».

La faculté en chiffres

11 000 étudiants

110 personnels administratifs

159 enseignants, dont 86 maîtres de conférences et 73 professeurs

1300 intervenants extérieurs

23 ATER

49 doctorants contractuels



Faculté de Droit et
de Science Politique
Aix-Marseille Université

TAXE D'APPRENTISSAGE DE LA FACULTÉ DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE

Aix-Marseille Université

Aix-Marseille Université (AMU) est aujourd'hui la plus grande université francophone. Sur 5 grands campus, elle rassemble 77 000 étudiant-e-s, dont 10 000 internationaux, en formation initiale et continue et 8 000 personnels. Parmi 19 composantes, tous les champs disciplinaires de la connaissance y sont enseignés :

- | arts, lettres, langues et sciences humaines
- | droit et sciences politiques
- | économie et gestion
- | santé
- | sciences et technologies
- | pluridisciplinaire (ESPE et IUT)

Des diplômes de niveau licence, master et doctorat y sont délivrés mais également des diplômes universitaires technologiques, des diplômes d'ingénieur, des diplômes de santé, ainsi que des diplômes universitaires.

AMU apporte une large contribution à l'économie de la connaissance et à la diffusion du savoir. Elle rassemble 130 structures de recherche, le plus souvent en partenariat avec les plus grands organismes de recherche nationaux. Cinq grands domaines sont principalement investis :

- | l'énergie
- | les sciences de l'environnement et de l'univers
- | les sciences de la vie et de la santé
- | les sciences et technologies avancées
- | les sciences humaines et sociales

Elle favorise l'innovation et la prise de risque en matière de recherche fondamentale et finalisée. Un de ses enjeux majeur : faciliter les interactions et les échanges entre disciplines et avec les acteurs économiques, facteurs essentiels de progrès en matière de recherche, et mettre au service de la recherche les moyens nécessaires pour placer le potentiel de l'université aux plus hauts niveaux national et international.



Pourquoi verser la Taxe d'Apprentissage ?

- | Un panel de formations professionnelles répondant aux réalités et aux évolutions du marché
- | Des équipes pédagogiques mêlant universitaires et professionnels de haut niveau
- | Un ensemble de compétences spécialisées reconnues par l'ensemble du monde professionnel
- | Une politique volontariste en matière de formations par l'apprentissage et de formation continue tout au long de la vie
- | Un partenariat actif avec les entreprises

Qu'en faisons-nous ?

- | Organisation de conférences et de colloques à destination des étudiants et des professionnels
- | Recrutement de conférenciers de réputation internationale
- | Enrichissement du fond documentaire mis à la disposition des étudiants et des personnalités extérieures
- | Aide au financement de stages étudiants

Quelles démarches pour verser la taxe ?

- | Adressez-vous à l'organisme collecteur de taxe d'apprentissage de votre choix ou à votre comptable afin de remplir le bordereau (papier ou électronique) de versement de taxe d'apprentissage
- | Mentionnez sur le bordereau que vous souhaitez affecter la partie HORS-QUOTA de votre taxe à :

AIX-MARSEILLE UNIVERSITE - Faculté de droit et de science politique

Catégorie A : Capacité en droit :

Notre code UAI : 0132133Y

Notre code RNCP : 24240

Catégorie B : intitulé(s) du(es) diplômes auxquels vous souhaitez affecter la catégorie B de votre taxe

Notre code UAI : 0132133Y

Nom du diplôme :

Adressez vos éléments de paiement à votre organisme collecteur avant le : 29 février 2018

Intention de versement de la TA 2018

Entreprise :

Responsable de la taxe d'apprentissage :

Nom :

Nom :

Adresse :

Prénom :

Code postal :

Fonction :

Ville :

Tél. :

N° Siret :

Courriel :

Organisme collecteur de la taxe d'apprentissage :

Nom de votre organisme :

Versement de la taxe d'apprentissage au profit de (formation ou composante) :

FACULTÉ DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE

MONTANT EN €